

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026

Objet :

Convention de partenariat et
d'occupation temporaire du
domaine public à l'occasion
des manifestations municipales

N° : D - 2026 - 06 -16 - 12

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludvine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAB, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Esther CAVALLE à M. René COUSIN, Mme Françoise CARLES à Mme Marie Carmen CHOLLET.

Secrétaire de séance : M. Didier MONTIER

Début de séance : 18h30

Madame le Maire présente une proposition de convention de partenariat et d'occupation temporaire du domaine public à l'occasion des manifestations municipales qui s'adressent aux offres de restauration et/ou débits de boissons.

Cette convention, telle qu'annexée à la présente délibération, définit le cadre de la mise à disposition du domaine public, les engagements logistiques réciproques et les consignes de sécurité ainsi que le montant la redevance d'occupation du domaine public applicables.

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et à l'unanimité des présents + 2 procurations,

Approuve les termes de la convention de partenariat relative à l'occupation temporaire du domaine public à l'occasion des manifestations municipales qui s'adressent aux offres de restauration et/ou débits de boissons.

Autorise Madame le Maire à la signer avec chaque prestataire partenaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le 25 SEP. 2026

ID : 034-213401359-20260916-D2026_06_16_12-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le

Et publication ou notification

Du

La Maire : 25 SEP. 2026

Le Secrétaire,

La Maire,

Didier MONTIER

Géraldine ESCANDE-COLIN

